

LE MARCHÉ DE LA CONNECTIVITÉ ET DU CLOUD ÉVOLUE

IL TRANSFORME LE QUOTIDIEN
DES ENTREPRISES FRANÇAISES

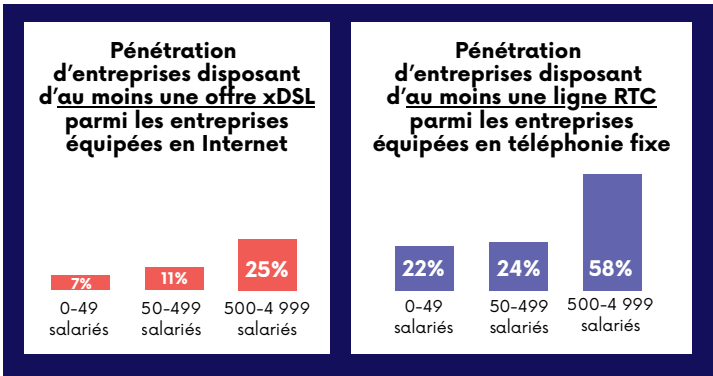


DANS LES ENTREPRISES, LE TRÈS HAUT DÉBIT ET LE TOUT IP SONT DÉSORMAIS LA NORME

Le marché de la connectivité fixe à destination des entreprises a basculé dans **une nouvelle ère : la fibre optique est devenue la solution de référence**. Avec la fermeture du réseau cuivre à horizon 2030, les modes d'accès historiques disparaissent progressivement au profit de la **fibre optique** pour les accès Internet, et au profit du **tout IP** pour les lignes téléphoniques dont les appels transitent désormais par Internet.

Toutefois, cette transition reste **inégaie selon la taille des entreprises** : une part significative des structures de 500 à 4 999 salariés n'a **pas encore achevé la migration complète** de ses liens et accès vers la fibre et le tout IP.

Ces structures maintiennent encore des équipements en RTC et en xDSL, en complément de la VoIP et de la fibre, principalement pour disposer de solutions de secours ou encore pour des raisons d'incompatibilité technique de certains vieux équipements (par exemple, certains systèmes de téléalarme).

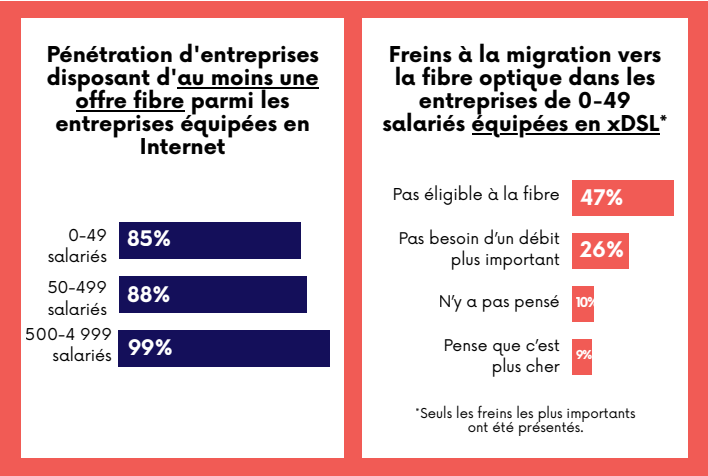


Certains usages reposant sur le réseau cuivre (ADSL notamment) persistent en dépit de sa fermeture prochaine annoncée

La généralisation de la fibre rend possible **l'arrêt progressif du réseau cuivre**, celui-ci est d'ailleurs engagé depuis plusieurs années. Cette transition entraîne la disparition de **l'ADSL** et de **la téléphonie fixe RTC** (postes reliés par une prise en T), remplacés respectivement par **la fibre optique et la voix sur IP (VoIP)**.

Pour préparer cette transition, les entreprises doivent notamment **recenser les équipements encore liés au réseau cuivre**, puis **organiser leur migration vers des solutions alternatives adaptées**.

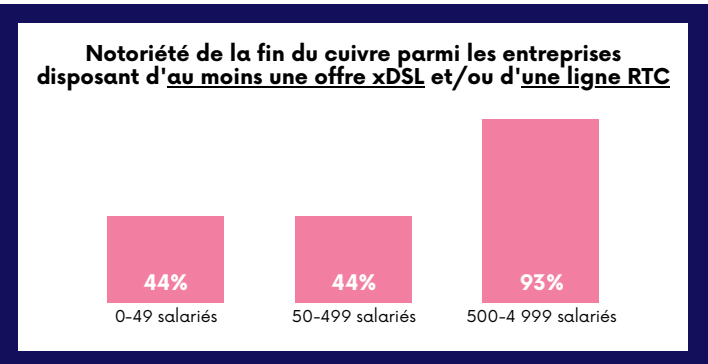
La fibre optique, pilier de la connectivité des entreprises



La fibre s'impose comme **la technologie de référence** pour la connectivité des entreprises. Grâce aux déploiements réalisés ces dernières années, **la très grande majorité des entreprises françaises dispose aujourd'hui d'au moins un accès à Internet par la fibre**.

Pour les petites entreprises encore non raccordées, le principal obstacle est l'absence d'éligibilité. Autrement dit, la fibre n'est pas encore disponible à leur adresse. Cette situation souligne l'importance cruciale des derniers déploiements à réaliser et les attentes fortes des entreprises situées dans les zones encore non couvertes.

Au-delà du simple remplacement technologique, cette évolution implique souvent de **repenser l'architecture des réseaux** (téléphonie, Internet, données), ce qui peut également permettre d'**améliorer les performances et la fiabilité des infrastructures**, mais cela suppose en amont **un travail d'anticipation et de préparation**.



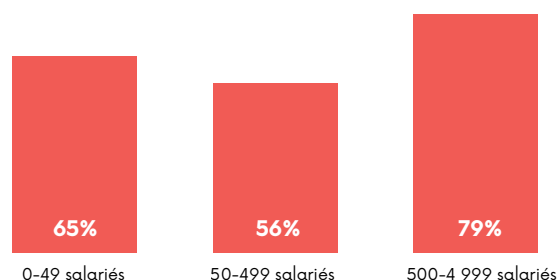
5G : ENTRE OPPORTUNITÉ TECHNOLOGIQUE ET CHOIX PRAGMATIQUE

La 5G se déploie mais son adoption par les entreprises reste limitée

Le déploiement de la 5G continue de s'étendre sur le territoire, tant dans l'hexagone qu'en outre-mer, et les offres mobiles correspondantes sont désormais largement disponibles. Pour autant, **son adoption par les entreprises reste limitée.**

À ce stade, **la majorité des usages mobiles professionnels sont satisfaits par les performances offertes par la 4G.** La 5G répond principalement à **des besoins plus ciblés**, lorsque des exigences accrues en débit, en latence ou en capacité sont identifiées. La diffusion de cette technologie dépend ainsi moins de sa disponibilité que de l'adéquation entre ses apports techniques et les usages réels des entreprises.

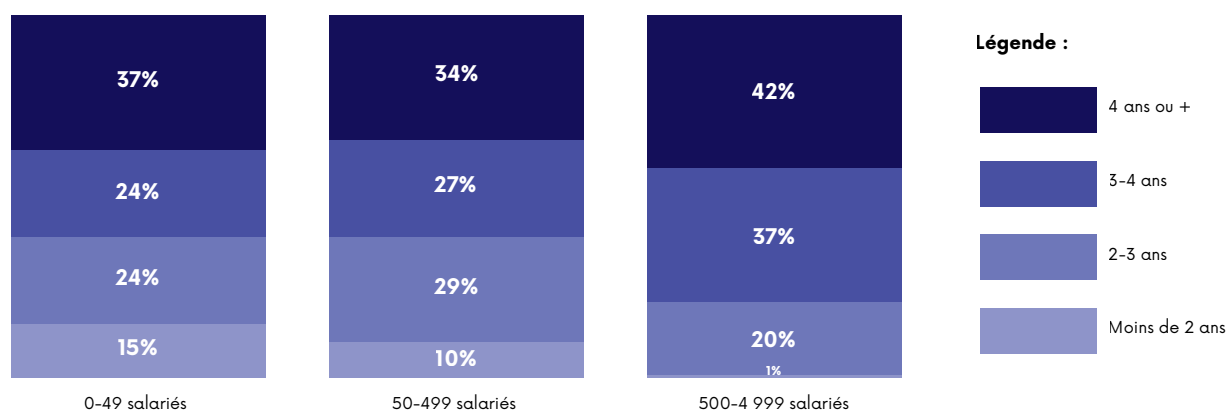
Pénétration d'entreprises qui ont au moins un smartphone 5G parmi celles disposant de lignes mobiles souscrites par l'entreprise



Des cycles de renouvellement des smartphones plus longs

Les entreprises conservent désormais leurs smartphones plus longtemps, souvent quatre ans ou plus. Cet allongement de la durée de détention des smartphones par les entreprises s'explique par des raisons financières ou de simplification de gestion de flotte, mais également par des **raisons environnementales**. En effet, les terminaux, et en particulier leur phase de fabrication, concentrent la majorité des impacts environnementaux du numérique.

Durée de détention des téléphones mobiles souscrits par l'entreprise



L'AMÉLIORATION DE LA CONNECTIVITÉ FAVORISE L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX USAGES

La généralisation de la fibre permet aux entreprises d'utiliser **des outils numériques devenus centraux** dans leur fonctionnement des entreprises, comme **les outils collaboratifs ou le cloud** par exemple. Toutefois, **leur diffusion reste hétérogène** selon la taille et le niveau de maturité numérique de l'entreprise, marquée par un écart net entre des petites structures faiblement équipées et des grandes entreprises plus fortement équipées.

Les outils collaboratifs au cœur de l'organisation des entreprises de 50 salariés ou plus

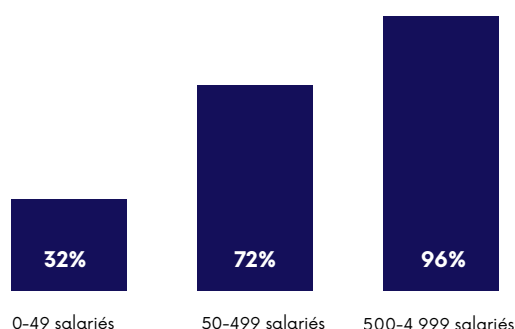
La crise sanitaire du début des années 2020 a accéléré l'usage des outils collaboratifs, mais c'est **l'amélioration de la connectivité** (généralisation de la fibre, montée en performance des réseaux mobiles) qui a permis **leur ancrage durable dans les pratiques quotidiennes des entreprises**. Ces outils occupent désormais une place centrale dans le fonctionnement des entreprises françaises, quel que soit leur secteur d'activité.

Dans les entreprises de 50 salariés ou plus, les outils collaboratifs sont largement intégrés aux modes de travail : visioconférence, partage de documents, messageries professionnelles ou plateformes de gestion de projet sont devenus des standards organisationnels.



Chez les structures plus petites, l'adoption des outils collaboratifs est plus mesurée et dépend fortement de la taille salariale de l'entreprise, de son secteur d'activité, de son implantation géographique et de son nombre de sites.

Pénétration des outils de communication et de travail collaboratif parmi les entreprises équipées en Internet



Le cloud « IaaS », une adoption encore limitée dans les entreprises de 500-4 999 salariés

L'**IaaS (Infrastructure as a Service)** permet aux entreprises de louer à distance **des ressources informatiques**, comme **les serveurs, le stockage ou les réseaux**, plutôt que de les héberger dans leurs propres locaux.

Les solutions reposant sur l'IaaS restent **minoritaires même dans les entreprises françaises de 500-4 999 salariés**.

Pénétration des solutions IaaS parmi les entreprises de 500-4 999 salariés équipées en Internet

